



69^e sommet de la CEDEAO : répondre aux impératifs d'intégration et de sécurité ?



Le Zoom est un document hebdomadaire qui vise à donner un aperçu sur une thématique considérée comme tendance lourde dans la période couverte.

Bassirou Diomaye FAYE prend les rênes de la CEDEAO avec la sécurité régionale en ligne de mire

Le président sénégalais Bassirou Diomaye FAYE prend, désormais, la tête de la CEDEAO. À peine installé à la tête de l'organisation, celui-ci devra faire face à plusieurs dossiers sensibles. Le premier concerne la sécurité régionale. La multiplication des attaques terroristes dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest demeure l'une des principales préoccupations des dirigeants de la Communauté. La mise en œuvre effective de la Force régionale, annoncée depuis plusieurs mois, constituera un test majeur de sa présidence. Le deuxième défi est celui de la cohésion régionale. La CEDEAO continue de composer avec les conséquences du retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger, réunis au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES). Enfin, la présidence sénégalaise sera attendue sur le renforcement de l'intégration économique, la libre circulation des personnes et des biens, ainsi que sur la capacité de la CEDEAO à parler d'une seule voix sur les grandes questions internationales.

(Source : <https://www.afrik.com/afrique-de-l-ouest-bassirou-diomaye-faye-prend-les-renes-de-la-cedeao-avec-la-securite-regionale-en-ligne-de-mire>)

La CEDEAO désigne le Sénégal comme médiateur en Guinée-Bissau

Réunis à Lungi, en Sierra Leone, les chefs d'État et de Gouvernement de l'organisation ont pris acte de la tenue annoncée d'un référendum constitutionnel en Guinée-Bissau, le 30 août 2026, suivi d'élections générales le 6 décembre. Ils exhortent, par conséquent, les autorités de transition à garantir la transparence et l'inclusivité de ces deux échéances. Dans ce contexte, les dirigeants ouest-africains ont demandé la libération sans condition de toutes les personnalités politiques encore détenues, y compris le président du Parti africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), Domingos Simões PEREIRA. Selon la CEDEAO, une telle mesure constituerait un geste de bonne volonté susceptible de restaurer un climat de confiance, de rassurer l'opposition et de renforcer la crédibilité du processus de transition. La Commission de la CEDEAO a, par ailleurs, été chargée de poursuivre les consultations avec les autorités de transition, les acteurs politiques et la société civile, tout en renforçant son appui technique et les garanties de sécurité, notamment à travers la Mission d'appui à la stabilisation en Guinée-Bissau (MASGB). Enfin, la Conférence a désigné le Sénégal comme médiateur, afin d'appuyer les efforts de dialogue entre les parties et de faciliter une transition inclusive et pacifique vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel.

(Source : <https://fr.apanews.net/diplomacy/la-cedeao-designe-le-senegal-mediateur-en-guinee-bissau/>)

La création d'une force régionale et le rapprochement avec l'AES au cœur du sommet de la CEDEAO

Avec la persistance des menaces sécuritaires et des crises institutionnelles, la création d'une force propre à la CEDEAO figure parmi les sujets centraux de ce sommet de Lungi. La mise en place d'un dispositif opérationnel permanent, au-delà de la force en attente existante, constitue une réponse aux défis sécuritaires dans la sous-région, notamment face à l'expansion du terrorisme et de l'extrémisme violent. La stratégie à adopter pour assouplir les relations avec l'AES constitue l'autre grand enjeu de ce sommet. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger, qui ont quitté la CEDEAO après des transitions militaires, forment depuis lors un bloc distinct, dont le réengagement avec l'organisation ouest-africaine reste un objectif diplomatique prioritaire. Le sommet de Lungi s'inscrit dans la continuité des décisions prises à Abuja, en décembre 2025. La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent avait été identifiée comme un pilier central de l'action collective, avec un appel à une coopération approfondie en matière de renseignement et d'opérations coordonnées aux frontières.

(Source : <https://www.afrik.com/la-creation-d-une-force-regionale-et-le-rapprochement-avec-l-aes-au-coeur-du-sommet-de-la-cedeao>)

Gazoduc Nigéria-Maroc : la CEDEAO signe un accord pour accélérer le projet énergétique

Les États de l'organisation régionale de la CEDEAO ont signé un accord intergouvernemental destiné à soutenir la réalisation du gazoduc Nigéria-Maroc. Le communiqué indique que sur les 30 milliards de mètres cubes de capacité annuelle, 15 milliards de mètres cubes seront destinés aux marchés marocain et européen. L'approvisionnement de l'Europe s'effectuera à travers le gazoduc existant, reliant le Maroc à l'Espagne. Cette connexion permettra d'acheminer une partie du gaz transporté par le futur gazoduc vers le réseau européen. Selon les informations communiquées par l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM) et la Nigerian National Petroleum Company Limited (NNPC), le gazoduc s'étendra sur environ 6 900 kilomètres. Son tracé combinera des sections offshore, installées en mer et des sections onshore, construites sur le continent. Le coût prévisionnel de réalisation de cette infrastructure est estimé à 25 milliards de dollars.

(Source : <https://www.afrik.com/gazoduc-nigeria-maroc-la-cedeao-signe-un-accord-intergouvernemental-pour-acceler-le-projet-energetique>)

CEDEAO : les chefs d'État confirment le lancement de l'« ECO » en 2027

À Lungi, les chefs d'État se sont félicités des consultations de haut niveau, engagées entre la Commission de la CEDEAO et les gouverneurs des banques centrales, afin de dégager un consensus sur les questions techniques encore en suspens. Ils ont, également, salué l'enregistrement de la marque « ECO » auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), présenté comme une étape importante dans la concrétisation du projet de monnaie commune. Les dirigeants ont, enfin, demandé à la Commission de la CEDEAO et à l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) d'intensifier les consultations avec les banques centrales, afin de formuler des propositions consensuelles sur les questions restantes et de poursuivre l'enregistrement international de la marque « ECO » auprès des organismes compétents en matière de propriété intellectuelle.

(Source : <https://fr.apanews.net/news/la-cedeao-confirme-le-lancement-de-leco-en-2027/>)

Nb: le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.